

CNW TELBEC : code
Envoi aux hebdomadaires
GQM00350

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Maintien des bâtiments**LE DÉPUTÉ ANDRÉ DROLET ANNONCE DES INVESTISSEMENTS DE
1 050 000 \$ DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE
JEAN-LESAGE**

Québec, 4 février. — Le député de Jean-Lesage, André Drolet, a annoncé aujourd'hui, au nom de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Line Beauchamp, des investissements gouvernementaux de 1 050 000 \$ visant à assurer le maintien en bon état des bâtiments des établissements d'enseignement primaire du comté de Jean-Lesage.

Précisons que l'aide gouvernementale attribuée aux commissions scolaires pour l'année 2010-2011 s'élève à 239,8 millions de dollars. Cette somme, allouée en vertu de la mesure Maintien des bâtiments du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, permettra la réalisation de 1 159 projets dans l'ensemble des commissions scolaires. Divers travaux pourront ainsi être effectués, tels que la réfection de toitures, la mise aux normes de bâtiments, le remplacement de portes et de fenêtres, l'amélioration de systèmes de chauffage ou la rénovation d'installations sanitaires.

«Je suis très heureux des investissements de mon gouvernement dans quatre écoles primaires de mon comté. En effet, les écoles Monseigneur-Robert et Sainte-Odile procéderont au remplacement des portes et des fenêtres grâce une aide de 875 000 \$. L'école Marie-Renouard pourra remplacer une de ses chaudières et enfin, l'école Optionnelle Yves-Prévost remplacera pour sa part des accessoires des salles de toilette et des vestiaires,» de préciser André Drolet.

Rappelons que les investissements effectués pour améliorer les infrastructures scolaires s'inscrivent dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2009-2014, qui représente un investissement total de 42,6 milliards de dollars de la part du gouvernement du Québec. Dans le réseau de l'éducation seulement, ce plan générera des investissements de près de 6 milliards de dollars visant à préserver le patrimoine scolaire et à résorber le déficit d'entretien du parc immobilier.

« Plusieurs éléments doivent être rassemblés pour favoriser la réussite scolaire des jeunes. L'un d'eux est certainement de s'assurer qu'ils évoluent dans un cadre propice à l'apprentissage et dans un environnement stimulant et sécuritaire. C'est pourquoi le gouvernement investit des sommes importantes afin que les bâtiments scolaires soient conservés en bon état », a fait savoir la ministre Beauchamp.

Sources : Dave Leclerc
Attaché de presse de la ministre
de l'Éducation, du Loisir et du Sport
418 644-0664

Marie-Josée Bond
Attachée politique
du député de Jean-Lesage
418648-6221